

JOURNAL DE LYON ET DU MIDI.

Cette feuille devance d'un Jour à Lyon et dans le midi, les Journaux de Paris, pour les nouvelles de Paris et du Nord; et de plusieurs jours pour les nouvelles du midi de l'Europe.

On s'abonne à Lyon, au bureau du Journal, place St-Jean, N.º 3; chez Manel, libraire, place Louis-le-Grand, N.º 20; et chez Chambet, libraire, rue Lafont; dans les départemens, chez tous les Libraires et les Directeurs de postes. Prix: pour 3 mois, 15 francs; pour 6 mois, 30 francs, et 60 francs par l'année, franc de port pour la France; les abonnemens à l'étranger doivent 2 francs de plus par trimestre. On ne recevra que les envois francs de port. S'adresser pour ce qui concerne la rédaction, au Directeur du Journal de Lyon, place Louis-le-Grand, N.º 1, à Lyon.

LYON.

S. Exc. le ministre de l'intérieur vient d'accorder au Musée de notre ville un tableau attribué à Diepinbeck, et représentant un repas des dieux marins.

DISCOURS prononcé par M. le baron RAMBAUD, maire de Lyon, dans la cérémonie de son installation, le 15 septembre courant.

MONSIEUR LE COMTE, MESSIEURS,

Le nouveau témoignage de confiance dont Sa Majesté a daigné m'honorer, en m'appelant une seconde fois à la mairie de cette importante cité, a dû me pénétrer d'un sentiment profond de reconnaissance; mais comment me défendre en même temps d'un sentiment d'inquiétude bien vif et bien naturel?

Dois-je, en effet, me promettre de conserver assez de forces pour soutenir, comme il le faudrait, le poids d'une administration aussi vaste que l'est celle de la seconde ville du royaume?

L'espérance de pouvoir encore servir le Roi et me rendre utile à mes concitoyens, cette espérance si douce à mon cœur, et qui, je l'avoue, a prévenu ou écarté toutes les réflexions que j'aurais pu faire, ne serait-elle qu'une illusion trop flatteuse qui m'aveuglerait et que j'aurais bientôt à déplorer!

Ah! le découragement siérait mal quand je vais contracter des engagements nouveaux, et je ne dois plus envisager que les secours qui se présentent à moi de toutes parts, que le bonheur des circonstances dont je suis environné.

Combien n'ai-je pas d'abord à me féliciter de retrouver à mes côtés plusieurs de ces dignes collaborateurs qui ont déjà secondé mes efforts, partagé mes travaux et mes sollicitudes, dont le zèle et le dévouement ne se sont jamais démentis, et qui, je dois le dire, ont adouci pour moi tous les soins de l'administration, et quelquefois même ont prévenu mes vœux et mes pensées. En leur adressant l'expression des sentimens de gratitude et d'attachement qu'ils m'ont inspirés, je crois pouvoir aussi me rendre auprès d'eux l'interprète de la reconnaissance publique, à laquelle ils ont acquis des droits si certains. J'ai sans doute à regretter que d'autres fonctions nous aient enlevé quelques-uns d'entre eux et me privent de leur concours; mais je dois en même temps me trouver heureux de les voir remplacés par des hommes que recommandait déjà l'estime de leurs concitoyens, et dont j'ai moi-même entendu parler.

N'ai-je pas à reconnaître également, au nombre des secours sur lesquels il m'est permis de compter, la bienveillance et les lumières d'un conseil composé de citoyens choisis dans les premières classes de la société, intéressés particulièrement au maintien de l'ordre, à la prospérité de cette ville, au bon emploi de ses ressources, et dont toutes les délibérations prises avec autant de sagesse que de liberté, portent l'empreinte des nobles sentimens qui les animent?

Mais il est surtout un appui dont je dois encore m'honorer, c'est l'appui que je reçois habituellement du magistrat sous la direction duquel je suis placé, de cet administrateur éclairé, si constamment occupé à conserver dans ce département l'ordre et la paix, à réunir les esprits et les cœurs, et entretenir cette sécurité si précieuse en elle-même et si favorable au commerce, à protéger le développement de notre industrie, à aider de toute l'influence de son crédit les entreprises vraiment utiles; en un mot, à réaliser les vœux que forme le monarque pour le bonheur de ses sujets, et à faire bénir, chaque jour davantage, le non d'un souverain si digne de toute notre vénération et de tout notre amour.

Oui c'est pour moi une satisfaction comme un devoir de le publier, si j'ai pu faire quelque bien, je dois l'attribuer à la facilité, à la sûreté, je dirai même à l'agrément des relations qui, d'un instant à l'autre, se renouvellent entre l'administration municipale et l'administration supérieure, auprès de laquelle j'ai trouvé toujours et des lumières et des encouragemens. Une telle union, fondée, j'ose le croire, monsieur le comte, sur des sentimens réciproques d'estime et de confiance, sera inaltérable, de même que cette harmonie si remarquable et si parfaite qui n'a pas cessé d'exister entre tous les pouvoirs civils et militaires; harmonie dont le principe est dans l'intention franche de se dévouer sans réserve, sans arrière-pensée, au service du Roi, au maintien des institutions qu'il nous a données, de contribuer au bien général autant que chacun de nous le peut dans sa sphère, et dont le résultat doit être d'affermir, de perpétuer cet esprit public que, dans plus d'une circonstance, les habitans de Lyon manifestèrent avec éclat, et qui, nous ne saurions en douter, les honorera toujours.

C'est l'âme remplie de ces idées, que je vais promettre de consacrer encore quelques années de ma vie à servir, comme magistrat, le Roi et mon pays, de redoubler de zèle et d'efforts pour répondre à la confiance du prince, et mériter la bienveillance de mes concitoyens.

Au Rédacteur du journal de Lyon et du Midi.

Lyon, le 18 septembre 1821.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous envoyer l'extrait d'une lettre que je reçois à l'instant des frontières de l'Espagne, et dont je garantis l'authenticité. Vous pouvez l'insérer dans votre prochain numéro, si l'abondance des matières ne s'y oppose point.

Les nouvelles de la Catalogne sont alarmantes; la fièvre jaune a repris avec une intensité effrayante. La communication de Barcelonne avec Barcelonnette est entièrement fermée; il y est mort, dans la nuit du 5 au 6 de ce mois, 14 personnes; à Barcelonne

» même, on a éprouvé les effets de la maladie: on a barricadé deux maisons de la grande rue Saint-François, où il est mort deux personnes dans la nuit du 6 au 7.

» Ce pays-là est dans une très-grande consternation, et est encore plus menacé par les événemens politiques que par l'épidémie. Une tentative contre le nouvel ordre des choses a été faite à Reus (Catalogne); on a arrêté deux des coupables qui ont été condamnés à mort: une partie du bas peuple a tenté de les enlever, mais la milice a tenu ferme, et les en a empêchés.

Baron D'ORDONNEAU.

La fièvre jaune est au Lazareth de Marseille, elle y a été apportée par un bâtiment danois qui a relâché le 16 au matin et qui l'avait à son bord. Déjà trois hommes de l'équipage sont morts de cette maladie.

Au rédacteur du Journal de Lyon et du Midi.

Lyon, le 15 septembre 1821.

MONSIEUR,

Persuadé que tout ce qui peut intéresser la mémoire d'un de nos plus illustres concitoyens, sera accueilli favorablement dans votre journal, je prends la liberté de vous adresser l'extrait d'une lettre que j'ai reçue hier de New-York, et que je serais charmé que vous voulussiez insérer dans une de vos plus prochaines feuilles.

New-York, le 14 juillet.

« Les regrets que la mort de M. Camille Jordan a excités en France, ont été partagés par nos compatriotes dans ce pays. J'étais hier soir dans une société, avec plusieurs américains; ils le jugeaient comme nous; et même M. de Montfort, membre du congrès, et qui fut secrétaire de Franklin, pendant son séjour en France, s'exprima ainsi: *M. Camille Jordan, par son noble caractère, était un des hommes les plus remarquables de France, et qui lui faisaient le plus d'honneur.* Ces paroles me touchèrent vivement, et je répondis que j'avais assez connu M. Camille Jordan, pour être assuré que mériter un tel jugement, et l'obtenir d'hommes aussi distingués que l'est M. de Montfort, était la seule récompense qu'il eût ambitionnée, pendant une vie toute dévouée à son pays.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

» D. MOTTET »

— Dans une des séances des cortès portugaises, M. Ferreira Borges, d'après la mission qu'il en avait reçue, présenta l'état des personnes formant l'association qui a préparé et exécuté la révolution du 24 août dernier. Voici leurs noms: MM. Fernandez Thomas, Ferreira Borges, da Silva Carvalho et Ferreira Vianna: ceux-

SPECTACLES du 20 septembre.

GRAND-THEATRE. — On commencera à six heures.

Pour le premier début de M. Labotière; ALMAVIVA ET ROSINE, ou Bartholo dupé, ballet-pantomime en trois actes, de M. Blache père. — M. Labotière remplira le rôle de Figaro. — MM. Labotière, Quérian; Mesd. Constant, Cœlina.

LA CLOCHETTE, ou Le Diable page, opéra en trois actes et en prose, de M. Théaulon, musique de M. Hérold. — MM. Boucher, Dupont, Mesd. Folleville, Coste, Corinaldi.

THEATRE DES CELESTINS. — On commencera à 5 heures et demie.

LE PETIT COURRIER, ou Comme les Femmes se vengent, Vaudeville en deux actes, par M. Bouilly. — M. Prudent, Mesd. Dorsonville, Camus.

LE COMEDIEN D'ETAMPES, ou Le Prêté rendu, comédie en un acte, mêlée de couplets, par MM. Moreau et Setwin. — MM. St.-Albin, Léon, Mad. Camus.

UN JOUR A Rome, ou Le Jeune Homme en Loterie, vaudeville en un acte, par MM. Scribe et Poisson. — MM. Hyppolite, Prudent, Léon, Mesd. Edouard, Camus.

LE GASTRONOME SANS ARGENT, vaudeville en un acte, par MM. Eugène Scribe et Brulay. — MM. St.-Albin, Hyppolite.

ÉLYSÉE LYONNAIS. — Courses de char aux grandes Montagnes. — Grande Fête et grande illumination. — Musique militaire. — Grands Exercices sur la corde par la famille LONGUEMARE. — Brillant Feu d'Artifice. — Représentations au Théâtre pittoresque. — Théâtre des Pupi Napolitani. — Grandes Séances de Physique amusante.

ci ont commencé l'association le 22 janvier 1818. Les autres s'y sont réunis ensuite, savoir : MM. Duarte Lessa, le 10 février; Lopez Carneiro et Gonzalvez dos Santos Silva, le 3 mai; Perreira de Meneses, 6 juillet; Gomez da Silva et da Cunha, Sotto-Major, le 26 mai 1820; de Mello Castro d'Abreu, le 5 juin; Xavier Arango, le 22 juin, et enfin M. Correa de Castro Sepulveda, le 19 août.

— Les numéros de l'Observateur autrichien des 6, 7 et 8 septembre, que nous avons reçus hier, ne contiennent d'autres nouvelles de la Turquie, que celle de la publication d'un manifeste du Grand-Seigneur, dans lequel, après une longue série de considérations sur les devoirs des Grecs envers la sublime Porte, et sur l'extrême douceur qu'elle a déployée contre ces rebelles, eu se bornant à punir ceux qu'on a pu atteindre et à réduire leurs familles en esclavage, Sa Hautesse annonce que quoique sa volonté fût manifeste que les rayas, innocens et paisibles, pussent se reposer à l'ombre bienfaisante de sa sublime Porte, elle a appris qu'en différens lieux ses ordres ont été méconnus, et qu'elle ordonne de nouveau à toutes les autorités de respecter et faire respecter la personne de tout grec dont la conduite serait exempte de reproches.

Nous craignons que ce douxereux manifeste ne tante guère les Grecs, qui ont appris par une triste expérience à apprécier les saufs-conduits de leurs adversaires.

— On a reçu à Gènes des lettres d'Odessa, du 21 août. On y conservait des espérances de paix; la Porte ayant souscrit à l'*ultimatum de la Russie*. On croyait à Odessa, qu'il allait paraître un firman du Grand-seigneur, pour assurer aux Grecs une amnistie pleine et entière. En même tems que l'embargo a été levé à Constantinople sur les navires chargés de céréales, les payemens encore en retard des chargemens suisis, ont été ouverts.

— M. Stephanopoli Dino, capitaine, chevalier de Saint-Louis et de la légion d'Honneur, en retraite à Lyon, nous écrit pour réclamer contre un article de notre journal du 13 de ce mois, où il est dit que feu le prince de Démétrius de Comnène ne laisse d'autres parens que son frère; un neveu, M. de Permon, et une nièce, M. me la duchesse d'Abrantes. M. Stephanopoli nous annonce qu'il est lui-même cousin germain du défunt prince de Comnène, qui laisse en outre un grand nombre de parens du nom de Stephanopoli tous sortis, comme les Comnène, des derniers empereurs d'Orient.

— Il vient de paraître une *adresse des Grecs aux souverains de l'Europe*. Le texte grec se trouve en regard de la traduction française. Les Grecs y exposent tous les motifs que la saine politique et l'humanité peuvent fournir pour engager les souverains à embrasser la défense de la religion et de la civilisation contre des barbares qui sont le fléau de l'une et de l'autre: cette adresse écrite d'une manière noble et touchante ne peut qu'augmenter l'intérêt qu'inspire à tous les hommes généreux la cause sacrée que les Grecs du Pologonèse défendent en ce moment avec une valeur digne de leurs ancêtres.

— La Porte a reçu une communication très-importante de l'ambassadeur anglais. Il est défendu à tout sujet anglais et anglo-ionien d'amener aux Grecs insurgés aucun secours en hommes, armes ou munitions. Les contrevenans seront punis comme pirates. Il est défendu de rembourser aucune somme d'argent aux Grecs insurgés. Les consuls anglais ont ordre de ne reconnaître que les autorités turques et de leur prêter tous les secours dus à une puissance amie; de ne donner ni passeport, ni asile à des insurgés; de n'accorder protection à aucun négociant de leur nation qui aurait vendu des armes aux Grecs, etc. etc. Le tout conformément aux traités qui existent entre la Porte et l'Angleterre.

— On lit dans la Gazette universelle d'Ausbourg, sous la rubrique de Vienne, l'article suivant, du 6 septembre: « On parle d'une communication que l'empereur Alexandre aurait adressée, en forme de lettre particulière, aux grandes puissances européennes. Ce prince y proteste, dit-on, de nouveau de son amour pour la paix, qu'il a déjà manifesté par des voies diplomatiques; mais aux raisons politiques que l'on pourrait alléguer en faveur de la paix; il oppose le vœu unanime de tous les peuples chrétiens, qui nulle part n'est plus ardent qu'en Russie, où toutes les classes témoignent le plus vif désir de voler au secours de leurs frères opprimés. Refuser d'y répondre, ou même le combattre, serait dans le moment actuel, d'autant moins conforme à la sagesse des souverains, que ce désir est appuyé par la religion, par des sentimens d'humanité, et par les progrès de la civilisation. On peut d'ailleurs remplir ces devoirs, sans dévier des principes politiques que professent les souverains. On est fondé à croire à l'authenticité de cette communication.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE.

MARSEILLE, le 16 septembre 1821.

Un des vaisseaux Turcs qui faisait partie de la flotte qui a été battue et dispersée par les Grecs, s'était réfugié dans l'île de Chio; là il a pris deux bâtimens autrichiens qui étaient au moment de faire voile pour Constantinople, et un bâtiment raguzais sous pavillon français; il a massacré les équipages et s'est emparé de vingt mille thalaris qu'il a trouvés à bord des Autrichiens; en vain le gouverneur de Chio lui a-t-il fait voir les suites de cette action violente, et combien en violant aussi ouvertement le droit des gens, il s'exposait lui et sa nation aux justes ressentimens de deux

gouvernemens; le capitaine turc n'a été arrêté par aucune considération, et après avoir pillé ces trois bâtimens, il a fait voile pour l'Asie. Le commandant de la station française est averti de cette affaire, et déjà il fait les démarches nécessaires pour l'honneur du pavillon français, et pour la punition d'un crime aussi odieux. — Il vient de paraître à Constantinople un firman du Grand-Seigneur, dans lequel Sa Hautesse déclare qu'elle n'est en guerre avec aucune puissance, et où elle défend, sous les peines les plus graves, aux osmanlis de maltraiter les rayas, et leur ordonne de respecter les européens; cela porterait à croire que le divan songe à la paix; mais d'un autre côté, Constantinople regorge des nombreuses troupes asiastiques, dont le nombre augmente tous les jours, et tout ne respire que la guerre; aussi ce firman n'a-t-il pas fait grande sensation, les Grecs restent cachés chez eux sans oser s'y fier, et les Turcs n'ont pas l'air de vouloir les épargner.

— L'archevêque grec de Smyrne et dix des principaux négocians de cette ville viennent d'être arrêtés et envoyés à Constantinople par ordre du Grand-Seigneur: on est très-inquiet sur le sort qui leur est réservé, et l'on ne sait à quoi attribuer leur arrestation. La position des habitans de Smyrne n'est pas changée; ils sont toujours sous le sabre des Turcs, et chaque moment peut voir recommencer les massacres. Les magasins des Grecs fugitifs sont sous les scellés du Grand-Seigneur.

Un bâtiment sarde qui était mouillé par delà la forteresse de Smyrne recevait beaucoup de Grecs qui, justement alarmés sur leur position, allaient à son bord dans de petites chaloupes, et qui croyaient échapper, à la faveur de la nuit, à la vigilance des Turcs; mais le pacha en étant informé, a demandé au consul français d'ordonner au capitaine sarde de débarquer tous les Grecs qu'il avait à son bord; le consul français prévoyant bien qu'il serait forcé de satisfaire à la demande du pacha, fit secrètement donner avis au capitaine de mettre à la voile de suite; le Sarde partit effectivement dans la journée, mais soit trahison de la part du capitaine, soit qu'il n'ait pu tenir la mer, soit quelque autre raison que l'on ignore, il retourna le jour suivant; alors le pacha et le peuple furieux armèrent quelques petits bâtimens qu'ils avaient dans le port, et partirent pour aller attaquer le Sarde; mais les Grecs qui étaient à son bord se voyant perdus se jetèrent à la nage et furent recueillis par les divers bâtimens de guerre français qui croisent dans cette station; les Turcs abordèrent le bâtiment Sarde et y trouvèrent le capitaine et quelques hommes de son équipage qui se rendirent sans résistance; ils l'amènèrent dans le port au bruit des canons du fort et de la ville; le soir Smyrne entière fut illuminée pour célébrer cette importante victoire.

— M. Granet, ex-conventionnel vient de mourir à Marseille d'une attaque d'apoplexie foudroyante; sans vouloir entrer ici dans aucun détail sur sa vie politique nous nous bornerons à dire que Marseille, sa patrie, lui est redevable d'un grand bienfait. En 1795, les Jacobins voulant ruiner Marseille qu'ils appelaient *ville sans nom*, avaient résolu d'abattre la maison commune et de combler le port avec ses décombres; déjà même ce travail était commencé et le marteau des Jacobins avait frappé les premiers coups, lorsque M. Granet s'y opposa de tout le pouvoir qu'il avait alors, fit reconstruire ce qui était déjà démolit et conserva à la France un de ses plus beaux ports; et à sa patrie la source de ses richesses.

— La fièvre jaune est toujours à Barcelonne, mais on est plus tranquille sur le sort de Malaga où il paraît qu'il n'y a plus de malades, le dernier courrier de cette ville annonce qu'on y a refusé l'entrée même au Lazareth à un navire venant de Barcelonne. La contrebande qui existe entre les frontières d'Espagne et celles de France donne pour la ville de Perpignan des craintes qui nous l'esperons, ne se réaliseront pas.

COUR D'ASSISES DU RHONE.

Séance du 15 septembre.

(Suite du plaidoyer de M.^e Beaugeard.)

« Je n'honore pas du nom de *moyens* les lettres et les divers papiers que l'amitié de Maillard avait confiés à Ess, et que l'amitié d'Ess transmit à la police. Si tout cela s'applique à la contrebande, il y a exagération, à une révolution, il y a de l'extravagance. Ces lettres, ces papiers dans quelque but qu'on les suppose écrits, peuvent présenter des intentions; mais non des moyens... »

« Lettres, papiers, projets, conjurés, tout est, sous les yeux de la justice; tout est découvert, tout est connu. On peut donc parler avec certitude des moyens, les examiner et les apprécier. »

« Qu'on me passe une comparaison familière, mais qui n'en est pas moins juste: Une conspiration est une lourde charrette qu'il est impossible de faire marcher sans deux fortes roues, les hommes et l'argent.

« Voyons si Maillard possédait ces deux grands ressorts.

« Une note jointe à la procédure et qui paraît émanée d'Adolphe, porte le nombre de ceux dont il composait son armée rurale à 2,750 hommes; mais où donc sont-ils ces guerriers! on n'en a pu découvrir un seul... Près de 3,000 paysans de divers villages qui tiennent leurs conciliabules dans des cabarets, où ils s'écrivent assez ordinairement, auraient été discrets, réservés, fidèles au point que la police n'en n'aurait pu découvrir un seul!

« Non, Maillard n'avait pas 2,750 hommes à sa disposition. Ess prétend avoir vu une liste où il avait compté 2 ou 300 noms indéchiffrables: d'autres déposant ont assuré que le César futur espérait avoir un effectif de 50 hommes; Berthet accusé, vendu à la liberté, réduit ce nombre à 25; Maillard aux débats l'a porté à vingt; et la vérité est qu'il n'avait aucun homme à ses ordres; cela a été péremptoirement démontré.

« Toutefois il paraît qu'Adolphe comptait sur les sieurs Ess, Arnaud, Vaïnon et Arnay auxquels il promettait des grades. Ainsi son régiment se composait de quatre officiers, un sapeur et point de soldats! voilà pour l'infanterie.

Quant à la cavalerie, elle devait être formée de quatre hommes pour lesquels, dans ses lettres interceptées, il demandait quatre uniformes de lanciers ou de hussards. Du reste il n'avait pas un seul cheval. Voilà, comme on le voit, une magnifique cavalerie !

Relativement à l'artillerie; le sieur Perrin nous apprend que Maillard comptait sur deux pièces de 8 et deux pièces de 4 qu'il attendait de la Savoie, mais ces fameux canons ne sont pas plus arrivés de Savoie que d'ailleurs.

Beste l'ambulance et les bagages. Le sieur Ess nous apprend qu'à la suite d'une conversation qu'il n'entendit pas, le boucher Opez offrit un char et trois chevaux; voilà pour charrier les blessés, les malades, et les traîneurs, les munitions de guerre et les équipages !

Ajoutons que Maillard demandait à Ess un grand uniforme, deux tambours, quelques sabres, un drapeau et des cocardes tricolores, un moule à balles et une théorie de cavalerie. Il résulte de cette demande qu'Adolphe n'avait rien de tout cela à Poincin, son quartier-général; qu'ainsi ses armes, ses munitions, ses hommes étaient dans les futurs contingents. Et que certes M. le lieutenant de police à qui Pylade-Ess avait ostentement livré la correspondance de son ami, se serait bien gardé de remplir le mandat de Maillard.

Da matériel de l'armée, passons aux finances.

L'acte d'accusation nous apprend qu'Adolphe avait écrit à Ess que la journée du 25 mars lui avait valu 1,500 fr., que celle du 28 du même mois devait lui produire une pareille somme; mais tout établit que le numéraire était comme l'armée de mon client, un être de raison.

Supposons toutefois que 3,000 hommes et 30,000 francs eussent été à la disposition de Maillard. Selon quelques témoins, il devait compter à chacun de ses enrôlés 30 fr. par jour et en outre nourrir tout son monde. Je demande si avec 30 mille francs, il pouvait ouvrir sa campagne qui vraisemblablement, aurait été des plus longues.

Mais Adolphe n'avait pas 30,000 fr. puisqu'il était réduit, s'il faut en croire la déclaration de Perrin fils, à emprunter mille francs et à se contenter de 500 livres.

D'autre part les ressources pécuniaires et personnelles de mon client ne paraissent pas avoir été des plus considérables. Il ne fut somptueux ni dans ses repas, ni dans ses habits, ni dans ses équipages.

Il donnait souvent à manger à Ess; mais les modiques sommes qu'il dépensait à cette occasion, prouvent que son convive et lui-même n'avaient pas d'indigestion à redouter.

Il ne conste d'aucune déposition qu'il ait offert ou donné un seul écu à un paysan quelconque. Tous ceux qui ont en affaire avec lui ont dû se contenter d'un verre de vin, et l'on conviendra qu'il est impossible d'avoir des conjurés à meilleur marché.

Concluons que sa caisse militaire n'était pas trop garnie.

Passons à son plan de campagne :

S'il faut en croire quelques témoins, Adolphe, à la tête de 20, 25 ou 30 contrebandiers devait s'emparer de la douane de Bellegarde; de là il marchait sur le fort de l'Écluse qu'il prenait; puis il marchait sur Lyon où il arborait le drapeau tricolore; Lyon en son pouvoir, Paris était rendu, le roi détrôné, le 30 vernement renversé.

Ce que je viens de dire est le résumé des dépositions des sieurs Ess, Arnaud, Perrin et de quelques pages de la procédure. A-t-on jamais ouï quelque chose d'aussi absurde ?

Que Maillard, avec vingt ou trente hommes, supprime un poste de douaniers; je ne vois rien d'extraordinaire; mais que sans armes, sans argent, sans canons, sans échelles, il s'empare du fort de l'Écluse, où se trouve une nombreuse et fidèle garnison; je ne saurais le concevoir.

Prendre Lyon, y arborer le drapeau de la révolte sous les yeux des autorités; y vaincre 6,000 soldats commandés par d'excellents officiers; y soumettre une population toute dévouée à l'auguste famille qui a fait fleurir ses manufactures; changer l'administration, renverser le trône... tout cela avec trente contrebandiers !... Et de pareilles extravagances sont qualifiées de complot, de conspiration !

Si Maillard a, dit-on, écrit ces absurdités, il faut en induire, ou qu'il mystifiait ceux à qui il s'adressait, ou qu'il était dans la plus complète démenace. Dans la seconde hypothèse, il faut lui administrer la saignée et les bains froids.

Là où le ridicule se montre, la gravité doit disparaître; conséquemment, j'ai pu me livrer à quelques accès d'hilarité, en déduisant les moyens et les plans supposés d'Adolphe.

Rien de plus mal conçu, de plus mal ourdi, de plus pitoyable, de plus insensé que son prétendu complot.

Pourriez-vous croire qu'il ait existé l'puérilité des moyens ne détruit-elle pas l'atrocité du projet? L'impossibilité de l'exécution ne suffit-elle pas pour démontrer l'in vraisemblance de la conception ?

Mais, messieurs, Maillard vous a dit que sa correspondance était énigmatique et qu'il avait tout autre but que celui qu'on lui suppose.

M. Beaugard, arguant des dépositions de la plupart des témoins, essaie de prouver que Maillard n'a songé qu'à faire la contrebande armée; qu'il n'est ni auteur ni complice d'un complot tendant à exciter les citoyens contre l'autorité royale, et qu'il n'a proposé à personne de le former. Cette partie de sa défense nous a paru très-soignée, et a justifié l'opinion que nous avions des talents du célèbre criminaliste dont le barreau de Lyon s'honore.

Il a terminé sa plaidoirie en ces termes :

Si, comme j'en ai la certitude, Maillard n'est pas coupable, toujours est-il vrai qu'il fut très-imprudent. La leçon qu'il reçoit ne sera pas perdue pour lui; ses malheurs, ses regrets, ses anxiétés, ses souffrances me le persuadent. Puisse cette leçon n'être pas perdue non plus pour ces hommes inquiets qui, sans cesse mécontents de ce qu'ils possèdent, aspirent toujours à ce qu'ils n'ont pas. Soyons paisibles, soumettons-nous aux lois; aimons notre patrie, chérissions notre auguste monarchie, laissons les rênes de l'état dans les mains qui le tiennent, et n'oublions jamais que toute lutte avec le gouvernement est toujours funeste à celui qui l'entreprend.

MM. les jurés, vous allez donner, j'en suis certain, un nouvel exemple de vérité déjà proclamée par plusieurs cours royales du royaume: que les conjurations doivent être punies; mais qu'il faut qu'elles aient réellement existé.

PARIS, 16 septembre.

S. M. a entendu la messe dans ses appartemens.

LL. AA. RR. MADAME et les princes l'ont entendue à la chapelle du château; les ambassadeurs d'Espagne et de Naples y assistaient.

Après la messe, le roi a reçu les ministres secrétaires-d'Etat ayant porte-feuille, des ministres d'Etat, des maréchaux de France, des pairs, des députés; des lieutenans-généraux, des maréchaux-de-camps, des fonctionnaires publics de l'ordre judiciaire et civil de la plus haute distinction; la cour des Tuileries près les appartemens du roi, de MADAME, de S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême étaient couverts des équipages les plus brillans.

Avant et après la messe, il y a eu réception chez MADAME et les princes.

Un grand nombre de spectateurs qui étaient sur la terrasse des Tuileries, ont salué, par les plus vives acclamations, MADAME et les princes, lors de leur passage dans la galerie vitrée pour aller à la messe et à leur retour.

Les enfans de France, escortés d'un détachement des gardes du corps de Monsieur, et d'un piquet des dragons de la garde royale, accompagnés de leurs gouvernante et sous-gouvernante, se sont rendus à Bagatelle.

Aujourd'hui M. l'archevêque de Reims a officié pontificalement dans l'église de St-Roch, à l'occasion de la fête de la Ste-Croix; l'église était remplie de fideles, les fonctionnaires publics de l'arrondissement étaient au banc d'œuvre.

S. A. R. Mgr. le duc d'Orléans, accompagné de sa famille, quittera demain sa résidence de Neuilly pour aller en Normandie visiter différens domaines qui lui sont échus par la succession de feu S. A. S. madame la duchesse douairière d'Orléans-Penthievre, sa mère.

Depuis trois jours, M. le duc de Richelieu, président du conseil des ministres, est parti de Paris pour aller à Vernon, où réside Madame son épouse. On ignore l'époque à laquelle S. Exc. sera de retour à Paris.

Les suicides sont toujours très-fréquens, il n'y a pas de jours que le local de la Morgue ne présente le triste spectacle de cadavres qui y sont exposés. Aujourd'hui on y voyait celui d'un cadavre tiré de la rivière, près le pont Louis XVI. Les haillons déposés près de lui annonçaient que la misère l'avait porté à cet acte de désespoir.

Il n'y a plus rien à craindre pour les jours de M. le comte Beugnot, par suite de la grave maladie qu'il vient d'éprouver.

La fête de St-Cloud a été plus brillante aujourd'hui que dimanche passé.

La route de Paris, au mont Valérien, était couverte aujourd'hui de personnes qui se rendaient au Calvaire.

On assure que jeudi prochain S. M. se rendra à Vincennes, pour la fermeture des exercices du polygone de cette année, et que de grandes manœuvres d'artillerie auront lieu à cet effet.

Du 17.

S. M. a entendu la messe dans ses appartemens.

Pendant la matinée, le roi a travaillé avec M. le marquis de Lauriston ministre de sa maison, et LL. EE. les ministres de la guerre et des affaires étrangères.

Après la messe, le roi a reçu les hommes, les dames ont été reçues le soir.

Il y a eu réception chez MADAME et chez les princes.

A trois heures après midi, le Roi est sorti pour sa promenade accoutumée, qu'il a dirigée vers Choisy.

Les enfans de France ont été se promener à Bagatelle, accompagnés de M. de Gontaud leur gouvernante.

Ce matin, M. le duc de la Châtre, accompagné d'une suite assez nombreuse, a quitté la capitale, et a pris la route de Calais, pour recevoir à son débarquement S. M. Britannique.

Tout se prépare à l'Élysée Bourbon pour recevoir ce souverain qui arrivera, dit-on, samedi prochain; beaucoup de jardiniers sont occupés dans les bosquets de cette belle résidence.

On débite que l'arrivée du roi d'Angleterre a pour but de sanctionner un traité d'alliance avec la France, et que ce traité serait favorable à la Turquie.

S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans est parti ce matin de Neuilly pour se rendre en Normandie, visiter plusieurs terres qui lui sont échues par la succession de feu S. A. S. Mad. la duchesse douairière. S. A. S. est accompagnée de toute sa famille, leur suite était peu nombreuse. On assure que l'absence du prince durera quelques semaines; S. A., avant de rentrer à Paris, visitera l'Orléanais, où il possède d'immenses propriétés.

Il est certain qu'un camp d'observation va être formé dans les environs de Strasbourg. On assure que divers régimens de la garde en feront partie. On débite aussi que S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême irait le visiter, accompagné de M. le duc de Reggio.

Hier, le Calvaire était couvert de fidèles, qui s'y sont rendus pour assister aux pieux exercices de la religion, qui ont eu lieu et ont duré toute la journée.

Le beau tems avait attiré hier à St-Cloud un nombre innombrable de curieux. Un accident a troublé la fête: une dame se livrant à l'exercice du jeu de bague, ayant été surprise par un coup de sang, est tombée de son cheval de bois; elle a été frappée par la manivelle de ce jeu, et grièvement blessée. Elle a été portée mourante chez une de ses connaissances qui habite ce bourg.

EXTERIEUR.

ANGLETERRE.

LONDRES, 12 septembre. — Fonds publics 3 p. cons. 75 3/8 5 p. 0/10 109; cons. à terme, 75 5/8.

On pensait que les violens orages qu'avait essayés le roi sur mer, et les grands vents qui continuaient à souffler, auraient engagé S. M. Britannique à débarquer à Milford, et à se rendre à Londres par terre; mais les lettres que nous recevons aujourd'hui semblent contredire cette supposition. Notre correspondant de Milford dit que le roi, non-seulement est lui-même si bon marin, mais qu'il

est si charmé du zèle et de l'activité de toute son escadre, qu'il a résolu de donner à la marine une nouvelle preuve de confiance et de faveur, en tenant à l'idée d'effectuer son retour par mer, tant que les bâtimens auront l'espoir de pouvoir convoyer.

Quant à nous, nous estimons que cette attente finira par être trompée, et que S. M. sera forcée d'avoir recours à la voie la plus courte et la plus certaine pour arriver à Londres.

Au moment où nous écrivons, de vent est très-fort, et du sud, sud-ouest, sans aucune apparence de changement; dans cet état de choses, il serait, ce semble, physiquement impossible de sortir du port de Milford, et tout aussi impossible, quand bien même la flotte serait une fois dehors, de l'envoyer de manière à doubler le cap Finistère (Land's End.)

(Extrait d'une lettre particulière.)

Paris, 7 septembre.

» Les appartemens du palais de l'Élysée sont en train d'être arrangés, d'une manière qui les rendraient dignes de recevoir le roi d'Angleterre, au moment où l'on espère que ce monarque viendra à Paris après avoir visité ses états de Hanovre. Il est assez singulier et remarquable que le premier dessouverains de la grande Bretagne, qui ait renoncé, lors de son couronnement, au droit de prendre des titres rappelant une ancienne souveraineté, soit aussi le premier à visiter la France. La diplomatie moderne, moins pointilleuse dans les formes et plus en harmonie avec les progrès de l'esprit humain, telle enfin, que le désirent les gouvernemens d'Angleterre de France, dédaigne avec raison de pures titres honorifiques, qui rappelant d'anciennes prétentions, jettent des germes de discorde parmi les peuples, sans être du plus léger avantage pour les états.

Les hommes vraiment sages, et véritablement imbus d'une saine politique, qui aiment sincèrement et raisonnablement leur pays, désirent avec ardeur que deux des nations les plus civilisées de l'Europe, puissent confondre leur estime pour deux monarques si dignes de les rendre heureuses, lorsqu'ils s'embrancheront au château des Tuileries, où l'un et l'autre, lors de cette rencontre, seront animés par autant de sentimens naturels d'amitié. Leur souvenir les reportera, sans doute à cette attendrissante entrevue qui eut lieu à Carltonhouse, lors de l'arrivée du Roi de France en Angleterre.

Pour moi, j'aime mon pays autant qu'aucun de mes compatriotes; et c'est parce que je le vois heureux de nouveau sous les Bourbons, que je désire la présence dans cette capitale du seul monarque chrétien, qui n'y soit jamais entré comme conquérant, et le seul qui ait toujours su allier la meilleure politique (celle de la persévérance) avec le respect dû plus particulièrement aux rois malheureux, qu'à ceux qui sont assis sur un trône.

L'empereur d'Autriche a fait présent au Pape d'une collection d'empreintes de plus beaux camées antiques, parmi lesquelles se trouve la célèbre apothéose d'Auguste.

— Nous devons dire, à la louange de MM. les agens de change de Londres, qu'ils se proposent d'ouvrir une souscription en faveur des malheureuses victimes de l'incendie de la rue des Princes.

— Demain, on connaîtra la décision du jury relativement à la mort de Francis Honey.

— On nous écrit ce qui suit concernant la lettre soi-disant écrite de Paris, et publiée hier par The Times, au sujet de Bonaparte: (Voir le Journal de Lyon d'hier.)

Afin de vous prémunir, vous et le public, contre un duplicata de la lettre fabriquée, soi-disant venue de Sainte-Hélène, je demande la permission de vous faire savoir que le docteur Antomarchi se trouve actuellement à Londres, et qu'il n'en est jamais sorti depuis son arrivée de Sainte-Hélène. — D'après cela, la lettre insérée dans le Times est encore une fabrication inventée pour favoriser les desseins de quelques personnes à projets.

— Comment le Times se tirera-t-il de là? Du 13 septembre.

— Le jury devant lequel l'enquête sur la mort de Honey a eu lieu, s'est assemblé hier à onze heures; ainsi que nous l'avons annoncé. Ses délibérations ont duré jusqu'à cinq heures et demie. Le coroner ayant été appelé, le chef du jury a lu le verdict suivant rendu à l'unanimité. « Manslaughter (meurtre simple, c'est-à-dire, sans préméditation) imputé aux officiers et soldats du 1.er régiment des life guards, qui étaient de service entre la barrière de Tyburn et Park-Lane, le jour où Richard fut tué, savoir: le mardi 14 août. »

ALLEMAGNE.

VIENNE, 8 septembre.

Une circulaire de la régence de l'Autriche inférieure étend sur la Servie, la défense faite antérieurement pour la Moldavie et la Walachie, de l'exportation et du transit des armes et munitions de guerre destinées aux insurgés Grecs.

Le 7 septembre, le prix moyen des obligations d'état à cinq pour 100 était à Vienne, de 71 — 91/16 argent courant; cours sur Augsbourg, argent de convention 249 — 7/8; actions de la banque, l'une 579, argent courant.

PESTH, 4 septembre. On nous mande que le prince Alexandre Ypsilanti, qui était renfermé à la forteresse de Munkatsch, a été par ordre du prince de Metternich, mis en liberté, et qu'il est parti pour Trieste sous un nom emprunté. On prétend savoir que la Russie s'est intéressée en sa faveur.

Table of commodity prices for Lyon, categorized by 'A la Consom.' and 'A l'Entrepôt'. Lists various goods like sugar, oil, and other commodities with their respective prices.

PRIX DES GRAINS. — MARCHÉ du 19 sept. 1821.

Table of grain prices for 'Le double boisseau' and 'Le double boisseau 1/2'. Lists items like Froment, Maïs, Blé, and Pommes de terres rouges.

Table of exchange rates for 'BOURSE DE LYON' and 'BOURSE DE PARIS'. Includes columns for 'Argent', 'Lettres', 'Papier', and 'Argent' with various rates and dates.